

AUTODÉTERMINATION & POUVOIR D'AGIR

Accompagner sans décider à la place.

DURÉE	EFFECTIF	PRÉREQUIS	TARIF
2 jours (Ajustable)	6 à 15	Aucun	2 400 €

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

FINALITÉ

Faire évoluer les pratiques pour permettre à la personne d'exprimer ses préférences, faire des choix, participer aux décisions qui la concernent et développer son pouvoir d'agir.

Démarche Conscilia — Repérer les espaces de choix réels • Valoriser les capacités et ressources de la personne • Déployer des pratiques qui soutiennent la décision sans se substituer à elle.

Référence : Note de cadrage HAS 2025 sur l'autodétermination et le pouvoir d'agir.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS SAURONT

- | | |
|---|---|
| ✓ Distinguer autonomie, autodétermination, participation, consentement et pouvoir d'agir. | ✓ Repérer ce qui, dans l'environnement et les pratiques, favorise ou limite les choix. |
| ✓ Soutenir un choix éclairé et repérer les situations d'influence induite. | ✓ Mettre en balance protection, liberté, risque et responsabilité sans décider systématiquement à la place. |

PROGRAMME — 4 DEMI-JOURNÉES

Jour 1	Jour 2
MATIN — REPÉRER & COMPRENDRE – Situer l'autodétermination dans les droits, la personnalisation et la qualité de vie. – Distinguer choix réel, participation formelle et décision prise pour la personne. – Identifier les freins liés aux vulnérabilités, à l'environnement et à l'organisation. APRÈS-MIDI — VALORISER & SOUTENIR – Partir des situations où la personne exerce déjà des choix et mobilise ses capacités. – Rendre l'information accessible et soutenir l'expression des préférences. – Interroger la posture, l'influence des professionnels et la place de l'entourage.	MATIN — ARBITRER & SÉCURISER – Travailler les tensions entre protection, risque, liberté et responsabilité. – Analyser refus, prise de risque, droit à l'erreur et décisions partagées. – Identifier des alternatives à l'interdiction ou à la décision substitutive. APRÈS-MIDI — DÉPLOYER – Traduire l'autodétermination dans le quotidien et le projet personnalisé. – Analyser une pratique à faire évoluer au sein de l'ESSMS. – Construire un fil guide « du choix à la décision partagée ».

Production attendue — Une première version de fil guide « du choix à la décision partagée », adaptée au public, aux capacités des personnes et aux réalités de l'ESSMS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports courts et ciblés.
- Lecture guidée des repères HAS.
- Analyse de situations professionnelles anonymisées.
- Mises en situation autour du choix et de la décision.
- Co-construction d'un fil guide de décision partagée.

ÉVALUATION & LIVRABLES

- Recueil des attentes et positionnement initial.
- Évaluation formative au fil des activités.
- Mise en situation : analyser les conditions d'un choix réel.
- Questionnaire de satisfaction et attestation de fin de formation.
- Livrables : support pédagogique + fil guide élaboré collectivement.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Public : professionnels, cadres et fonctions support des ESSMS.
- Modalité : présentiel, dans les locaux du commanditaire.
- Accès : analyse du besoin et contractualisation préalables.
- Intervenant : Dominique Blairon, ancien directeur d'ESSMS et évaluateur ESSMS expérimenté.
- Délai : planification selon disponibilités et calendrier convenu.
- Accessibilité : besoins spécifiques recueillis en amont ; adaptations étudiées.

Indicateurs suivis : satisfaction • atteinte des objectifs • assiduité

REPÉRER • VALORISER • DÉPLOYER

Dominique Blairon — dominique.blairon@conscilia.fr — 06 61 32 19 99 — Conscilia, 141 rue Charles Dullin, 73000 Chambéry